

RAPPORT N°5 : AFFECTATIONS DES RÉSULTATS – BP 2024

Le vote des comptes de gestion et des comptes administratifs, du budget principal et des budgets annexes, ont permis de constater les résultats des différents budgets. Les nomenclatures comptables applicables encadrent les modalités d'affectation éventuelle du résultat de fonctionnement.

En conséquence, Monsieur le Président propose au Conseil communautaire les affectations suivantes :

AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS BP 2024						
Affectation des résultats						
CC AMBERT LIVRADOIS FOREZ	sens	Investissement - 001	sens	Fonctionnement - 002	1068	
Budget Principal	R	965 049,29 €	R	3 899 693,64 €	1 402 207,06 €	
BA Atelier Relais	R	89 647,58 €	R	49 579,51 €		
BA Gites d'ent	D	349 164,96 €	R		94 100,07 €	
BA Zones d'Activités Les Barthes	D	385 192,65 €	R	32 029,50 €		
BA Zones d'Activités Cunlhat	D	79 818,08 €	R	0,00 €		
BA Zones d'Activités Marat	D	69 444,17 €	D	23 525,30 €		
BA Activités com	D	282 021,70 €	D	41 901,40 €		
BA SPANC	R	146 143,30 €	D	26 033,08 €	0,00 €	
BA Lotissement route de Beurr	D	70 188,62 €	D	107 097,88 €		
BA Abattoir	R	309 952,28 €	D	408 020,90 €		
BA Ordures Ménagères	R	511 895,23 €	R	2 217 610,87 €	6 433,64 €	

Sur proposition du Président,

Délibération,

il vous est proposé :

- d'approuver les affectations de résultats proposées ci-dessus ;
- de reprendre ces résultats au budget primitif 2024 des budgets concernés ;
- de charger M. le Président de poursuivre l'exécution de la présente délibération par tous actes nécessaires.